un document stupéfiant, dans lequel elle dénonce la France elle-même comme instigatrice de l'attentat contre M. Paul Doumer.

« Deux jours à peine après la mort du chef d'un Etat avec lequel ils entretiennent des relations diplomatiques, écrit M. Henry de Korab dans le « Matin », les Soviets, à Genève, ne trouvent pas un mot de condoléances ou de regrets, mais se livrent à de grossières injures à l'adresse des gouvernants français ». La déclaration soviétique transmise aux délégations et à bon nombre de représentants de la presse débute par cette phrase: « La presse soviétique est unanime à juger le communiqué du ministère français de l'Intérieur comme une sinistre tragédie destinée à servir la politique antisoviétique de certains éléments dirigeants ».

Les Soviets s'imaginent sans doute qu'ils ne risquent rien à donner le coup de pied de l'âne à un Gouvernement considéré par eux comme virtuellement démissionnaire. Qu'ils se détrompent. Il y a des heures douloureuses où certaines attaques deviennent une offense pour le pays tout entier. Un changement ne saurait l'effacer.

Gorguloff avait voulu créer à Beausoleil une fabrique de produits chimiques

Monte-Carlo, 11 mai. — M. Magri, commerçant à Beausoleil, a déclaré aujourd'hui qu'il y a quelques mois il avait reçu la visite de Gorguloff, qui se proposait de créer à Beausoleil même une fabrique de produits chimiques. Mais Gorguloff avait renoncé à la réalisation de son initiative devant les formalités à accomplir, consistant en une déclaration à la Préfecture et dans l'ouverture d'une enquête de commodo et incommodo.

Trois Russes suspects venant de Dunkerque et errant à Nieuport sont arrêtés dans cette ville belge

Bruxelles, 10 mai. — « Le Soir » publie la dépêche suivante de Nieuport:

« Des gendarmes de la brigade de Nieuport étaient intrigués hier soir par l'allure suspecte de trois individus parlant une langue étrangère et errant dans la ville. Conduits à la gendarmerie et interrogés par le commandant de la brigade, ils ont déclaré qu'ils étaient Russes et venaient de Dunkerque. Ils avaient traversé la frontière à Zuydcoote et Adinkerke en évitant soigneusement des postes de douane français et belges et sont arrivés à Nieuport en tramway, via Adinkerke et Furnes. Ils ne sont porteurs d'aucun papier et ont refusé de révéler leur identité. Les autorités françaises de Dunkerque ont été avisées. En attendant les résultats de l'enquête, les trois Russes suspects ont été incarcérés. »

Lire aujourd'hui, page 2

notre nouveau feuilleton

La Tutelle de Georgette

PAR

ARTHUR DOURLIAC

Le plus grand aéronef du monde, un dirigeable de la marine américaine à la dérive avec un équipage de quatre-vingt-huit hommes

Fortworth (Texas), 11 mai. — On éprouve une certaine inquiétude sur le sort du dirigeable de la marine américaine « Akron », qui a eu à subir un très violent orage, près de Fortworth, alors qu'il faisait route vers la côte du Pacifique. Malgré les efforts de nombreux civils de San Anzelo, qui ont tenté d'amarrer l'aéronef, celui-ci est parti à la dérive au-dessus de Christobal. On rappelle à ce propos que l'« Akron » est le plus grand dirigeable du monde, deux fois plus grand que le « Comte-Zeppelin ». Il a été lancé en août 1931, par Mme Hoover. Il porte un équipage de 17 officiers et de 77 hommes.

D'autre part, on mande de New-York à l'agence Reuter:

« Le dirigeable américain « Akron » se dirige maintenant vers San Antonio (Texas) et paraît maître de sa direction ».

SUICIDE DU MAIRE DE BELFORT

Berfort, 10 mai. — M. Lévy Grunwald, maire de Belfort, s'est suicidé ce matin, vers 10 h. 30, en se tirant une balle de revolver dans la tête. La mort a été immédiate.

On attribue cet acte de désespoir à une grave maladie dont M. Lévy Grunwald souffrait depuis longtemps.

Un avion Londres-Paris est frappé par la foudre en plein vol

Londres, 10 mai. — Un avion britannique effectuant le service de transport de voyageurs entre Londres et Paris, a été frappé par la foudre, au moment où, après avoir quitté l'aérodrome de Croydon, il survolait Townbridge. La foudre est tombée sur l'antenne de T. S. F. et a complètement désorganisé l'appareil. Plusieurs fenêtres de l'avion ont été brisées et deux des quatre hélices ont été endommagées ; aucun voyageur ni membre de l'équipage n'a été blessé.

Le pilote a dû faire immédiatement demi-tour et l'appareil atterri sans difficulté à Croydon, où les passagers ont été transférés à bord d'un autre avion et ont poursuivi leur voyage sur Paris.

Une montagne glisse dans l'Ain

Bourg, 10 mai. — Les pluies incessantes des derniers jours ont provoqué, près de Torcieu (Ain), un glissement de la montagne.

Une masse de terre, évaluée à plusieurs milliers de mètres cubes, vint obstruer la route de Lyon à Genève, sur une longueur de 200 mètres et une hauteur d'environ 8 mètres. On craint de nouveaux éboulements et on ne peut encore procéder au déblaiement.

Le crime mystérieux de Rumbeke-lez-Roulers

A gauche : On transporte le cadavre de la victime.
A droite : La maison où s'est déroulé le crime.

Nous avons relaté le drame mystérieux qui s'est déroulé dimanche, vers 22 h., à Rumbeeke.

M. et Mme Vermejelen, en rentrant vers 21 h. d'une soirée passée à la Gilde locale, trouvèrent leur fils Arthur, âgé de 19 ans et demi, baignant dans une mare de sang ; il avait été tué d'une balle de revolver, qui l'atteignit à la poitrine, et achevé à coups de tolon dans la nuque. Des empreintes de l'assassin, furent relevées dans le jardin, ainsi que des taches de sang, indiquant, que, le bandit s'était blessé et s'était lavé les mains à la pompe de la cuisine.

Nous disions que les circonstances dans lesquelles s'étaient produits l'attentat de cambriolage et le crime, laissaient supposer qu'ils furent commis par un individu connaissant très bien les lieux et qui devait savoir également que la maison était momentanément inoccupée.

Le Parquet de Courtrai, qui a fait une descente sur les lieux, a recueilli certains renseignements, qui ont motivé l'interrogatoire de trois personnes. Tandis que deux d'entre elles étaient mises hors de cause, la troisième a été priée de se tenir à la disposition de la justice.

D'autre part, l'autopsie de la malheureuse victime, dont le cadavre avait été conduit à l'hospice des vieillards, a été pratiquée, mardi après-midi, et a confirmé les conclusions du premier examen de la victime.

Le bilan de la catastrophe de Lyon

TRENTE-DEUX PERSONNES ONT PÉRI

Lyon, 10 mai. — A minuit, le bilan de la catastrophe du cours d'Herbouville s'établit ainsi:

Cinquante et une personnes habitaient les deux immeubles. Sept sont hospitalisées à l'Hôtel-Dieu; deux enfants sont à la Charité.

A minuit, l'état des neuf blessés était satisfaisant. Deux locataires sont rentrés chez leurs parents ou amis après pansement, sept locataires ont échappé au sinistre. Enfin le jeune Jouhaud, qui s'était réfugié chez des parents, clôt la liste de ceux qui ont échappé à la mort, soit au total douze personnes.

Trente-deux personnes ont donc péri dans les décombres. Six cadavres ont été dégagés et déposés dans la chapelle ardente de Saint-Clair.

Le dégagement des corps des victimes de la catastrophe de Caluire se poursuit sans relâche. Les sauveteurs ont réussi à retirer des décombres cinq cadavres et une fillette qui était encore vivante, la petite Paulette Micalles, 11 ans, qui demeurait au N° 51. Cependant malgré les soins énergiques qui lui ont été prodigués aussitôt, l'enfant, qui était à demi-asphyxiée, n'a pu survivre. Ce fait permet d'espérer qu'il est encore possible de sauver certains ensevelis.

UN RESCAPÉ FAIT LE RÉCIT DE LA CATASTROPHE

M. Tavan, professeur adjoint au lycée de St-Rambert, qui est un rescapé de la première heure, a fait le récit suivant de la catastrophe :

— Nous étions, ma femme et moi, dans la cuisine, située au 4e étage, lorsque, tout à coup, je perçus un vacillement de l'immeuble et sous mes yeux s'agrandit brusquement une vieille lézarde du mur, que l'on avait toujours cru être simplement due à un feuillet mal superposé du plâtre. En même temps, le plancher de la pièce s'inclina, sous nos pieds, provoquant le déplacement des meubles. Je me précipitai vers la porte, en criant à ma femme : « Sauve-toi-nous, c'est un tremblement de terre ». Mais la porte coincée résista à ma poussée. Heureusement d'ailleurs, car, au même instant, la partie supérieure de la maison s'effondrait, entraînant les autres étages dans le vide. Je vois encore la masse de terre brune passer devant nos yeux, comme un bolide. Je me jetai sur un braquetage et commençai à le démolir, lorsque j'aperçus les pompiers : « A la hache » leur criai-je, grâce à leurs efforts, ma femme et moi étions bientôt sauvés.

Non loin des sauveteurs se tient un jeune homme en proie à une vive émotion, M. Damon. Questionné, il a répondu qu'il venait de Paris où il avait appris la catastrophe. D'après les premiers renseignements on croyait que Mme Damon était ensevelie, mais en réalité seul le frère de M. Damon, M. Marius Damon, gît sous les décombres.

Au cours de la matinée, la commission de sécurité, présidée par M. Pellet, maire de Caluire, et composée de techniciens, a exploré la zone de la colline qui cause des inquiétudes.

De l'avis unanime, tout danger immédiat semble écarté, à la suite du tir d'artillerie d'hier. Toutefois, il a été conseillé aux habitants de l'immeuble du n° 51, de quitter leur maison.

Le procès de béatification de Philibert Vrau et Camille Féron-Vrau

Samedi, dans la chapelle du palais épiscopal de Lille sous la présidence de S. E. le cardinal Liénart, à la demande du promoteur, M. le chanoine Dubrulle, se sont ouverts les procès apostoliques pour la béatification des serviteurs de Dieu Philibert Vrau et Camille Féron-Vrau. Aux côtés de Son Eminence, avaient pris place les juges : M. Flipo, vicaire général, M. Pannier, professeur d'écriture sainte, M. Naz, professeur de droit à l'Université catholique et M. Declerck chanoine de Lille. Les fonctions de promoteurs de la foi et de notaires, seront remplies par MM. les chanoines Thairry et Deram. MM. les chanoines Rose et Dutertre.

La fête des Roses chez les Rosati de Paris

On sait que la fête des Roses, célébrée chaque année par les Rosati de Paris, à Fontenay-aux-Roses, est devenue un véritable événement artistique et littéraire. Les plus hautes personnalités du Nord tiennent à y assister.

Le président des Rosati, M. Albert Acremant, a fixé au dimanche 12 juin la date de cette fête pour l'année 1932.

Les honneurs de la rose seront rendus à M. Jean Ott, poète et ingénieur des ponts-et-chaussées, adjoint au directeur des services techniques du Métropolitain et du Port de Paris. On sait avec quelle intelligence et quel dévouement M. Jean Ott a dirigé, pendant plusieurs années, les Rosati, dont il est, à présent, le président d'honneur.

La rose symbolique sera également remise à M. Omer Bouchery, qui a obtenu la médaille d'honneur au Salon dans la section de la gravure, et au statuaire Augustin Lesieux, qui fait en ce moment pour Bapaume le monument Briquet-Taillandier.

Le président de la fête des Roses de 1932 sera M. Emile Ferré, directeur de l'« Echo du Nord ».

L'HORRIBLE MORT d'une OUVRIÈRE A HANGEST-EN-SANTERRE

Un accident mortel s'est produit hier à la fabrique de bonneterie d'Hangest-en-Santerre (Somme).

Tous les jours, les ouvrières ont l'habitude de nettoyer leur machine à coudre. En effectuant ce travail, Mme Daigny, âgée de 19 ans, demeurant à Plessiers-Rozainvillers, qui s'était imprudemment inclinée sous la machine, fut violemment attirée par le foulard qu'elle portait au cou et qui venait d'être happé par la transmission. Malgré ses efforts, la malheureuse étranglée avant que les autres ouvrières aient pu lui porter secours.

— La petite Yvette André, 2 ans, une des victimes de la tragédie de Saint-Maurice-sur-Moselle, a succombé à ses blessures. Le nombre des enfants morts s'élève actuellement à trois. L'état de la femme André est assez satisfaisant. Le meurtrier, Louis André, sera transféré demain à Bonremont.

Chronique électorale

6e CIRCONSCRIPTION DE LILLE

Les remerciements de M. Desprez-Potié

Mes chers concitoyens,

Aux électeurs dont les suffrages lors des derniers scrutins, m'ont donné un témoignage de confiance d'une si haute portée, j'adresse mes bien sincères et bien affectueux remerciements.

J'ai été particulièrement heureux de voir s'affirmer sur mon nom les concours les plus empressés et les plus efficaces. A tous ceux qui ont ainsi assuré le succès de ma candidature, il m'est précieux d'apporter l'expression chaleureuse de ma profonde gratitude.

Soucieux de répondre par des actes à leurs aspirations, j'aurai à cœur de consacrer sans relâche à la défense des intérêts généraux du pays, comme de ceux de la 6e circonscription, toute mon activité, mon temps et mon entier dévouement.

La lutte terminée, les polémiques closes, mon concours est acquis à chacun, quelles que soient ses tendances. Si je considère comme un devoir de mériter l'attachement de mes amis et de justifier leurs espoirs, je ne tiens pas moins à conquérir, par le libéralisme et la loyauté de mon attitude, l'estime de mes adversaires d'hier.

Vive la République démocratique et sociale !

Victor Desprez-Potié,
député du Nord

LE CAS DU COMMUNISTE RAMETTE ÉLU DÉPUTÉ DE DOUAI QUI EST ACTUELLEMENT EN PRISON

Le communiste Ramette, nouvel élu de la 2e circonscription de Douai, purge actuellement à la prison de Cuincy une peine de dix-huit mois de prison pour provocations anarchistes. Son avocat a demandé sa liberté au ministre de la Justice.

M. Barthélémy, doyen de la Faculté de droit de Paris, interrogé à ce sujet, a déclaré :

— Il n'existe aucun texte, aucune loi qui oblige le Gouvernement à libérer un condamné élu député. Mais, en général, le Gouvernement ne refuse jamais d'accomplir ce geste.

L'immunité parlementaire n'est nullement rétroactive, cependant la décision du suffrage mérite quelques égards et permet des entorses à la loi. »

Il est donc à prévoir — puisqu'il y a des précédents — que Me Delvallée obtiendra la mise en liberté de son client.

Le « Comte-Zeppelin » est revenu à sa base

Friedrichshafen, 10 mai. — Le dirigeable « Comte Zeppelin », a atterri sans incident, à 13 heures 38.

Dernière Heure

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

LEBRIZE BAT LE NORDISTE VERMAUT AUX POINTS

Paris, 10 mai. — Au Central Sporting Club, en un match en dix reprises de trois minutes, Lebrize bat le Nordiste Vermaut aux points. Zito (Italie) bat Canesi (France) aux points.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 10 mai.

Importations, 12.762; Américain, baisse 8; Brésilien, baisse 6; Egyptien, baisse 20.

	New-York		Nouv. contr.		New-Orléans	
Terme	Préc.	Jour			Préc.	Jour
Déc.	5.70	5.70	—.—	—.—	5.72	5.68
Mr.	5.74	5.55	—.—	—.—	5.61	5.58
Juin	5.59	5.57	—.—	—.—	—.—	—.—
Juillet	5.65	5.65	—.—	—.—	5.67	5.66
Août	5.74	5.71	—.—	—.—	—.—	—.—
Sept.	5.82	5.79	—.—	—.—	—.—	—.—
Octobre	5.90	5.87	—.—	—.—	5.88	5.54
Nov.	5.97	5.94	—.—	—.—	—.—	—.—
Déc.	6.04	6.02	—.—	—.—	6.00	5.99
Janvier	6.13	6.10	—.—	—.—	6.07	6.06
Février	6.21	6.18	—.—	—.—	—.—	—.—
Mars	6.29	6.26	—.—	—.—	624	6.21
Avril	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, nulles; aux ports du Golfe, 7.000; aux ports du Pacifique, 2.000; dans les villes de l'intérieur, 4.000.

Exportations. — France, nulles; Continent, 1.000; France, 1.000; Continent, 4.000; Japon et Chine, 7.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 93.13; sur Bruxelles, 35.1.50; Esc. hors banque, 1 3/4 à 3 1/2; Prêt à court terme, 1 1/4.

New-York: Sur Paris, 3.94 5/8; Câb. transf. 3.97 7/8; sur Bruxelles, 14.05.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 263; A terme : Sur mai, 59; juillet, 68; septembre, 73; octobre, 76; décembre, 81; janvier 1933, 85; mars, 87; mai, 92. — Ventes, 29.000 tonnes.

LES VENTES DE LAINES

A Roubaix. — Les ventes publiques de laines ont repris mardi matin, à la Bourse du Commerce de Roubaix.

M. Pierre Parent, et ensuite MM. Nys et Dhellemmes, courtiers-jurés, ont mis en vente des catalogues de balayures de filature et de tissage.

L'animation n'avait pas été aussi bonne depuis longtemps et l'on constata la présence d'acheteurs étrangers, des Anglais surtout.

Les belles balayures blanches ont fait de 5 à 10 % de hausse sur les enchères précédentes, tandis que les balayures de couleur ou lourdes ont été moins demandées.

Avant la session du Conseil général du Nord

Voici le texte d'un vœu déposé par M. Paul Maréchal, au sujet de l'égalité fiscale:

Considérant :

Que depuis de nombreuses années les commerçants français et, par ma voix, devant l'Assemblée départementale, ceux du Nord, ont protesté contre les injustices fiscales, que constituent les privilèges accordés aux coopératives;

Que ces privilèges causent au Trésor un « manque à recevoir » énorme qu'il est forcé de récupérer sur le commerce, aggravant ainsi les charges qui pèsent sur ce dernier;

Que, si à force de protester, les commerçants ont obtenu des satisfactions partielles : imposition aux coopératives de la patente et de la taxe sur le chiffre d'affaires, il n'en reste pas moins vrai que celles-ci sont encore exemptées de la taxe spéciale qui frappe les commerçants au-delà d'un million de francs d'affaires;

Que les coopératives ne paient pas l'impôt cédulaire sur les bénéfices commerciaux pour les ristournes faites à leurs membres, mais qu'en réalité ces ristournes sont un bénéfice puisqu'elles sont constituées par la différence entre le prix de revient et le prix de vente, ce qui est proprement la définition du bénéfice et apparaît comme tel dans les bilans des coopératives comme dans ceux des commerçants.

Que cette différence de traitement constitue un abus contraire aux principes d'égalité dont doit s'inspirer un Etat démocratique;

Le conseiller général soussigné, interprète de la Fédération départementale des Groupements commerciaux du Nord, a l'honneur de déposer les vœux suivants :

1° Que la taxe spéciale sur le chiffre d'affaires soit appliquée aux coopératives;

2° Que l'impôt sur les bénéfices commerciaux frappe les bénéfices réalisés par les coopératives tels qu'ils apparaissent d'après leurs inventaires et au même titre que les commerçants, sans déduction d'aucune sorte.

Le Congrès eucharistique d'Ascq

A la demande du Comité organisateur du Congrès eucharistique d'Ascq, la Compagnie du Nord mettra en marche, le lundi de la Pentecôte, à l'occasion du Congrès eucharistique d'Ascq, des trains spéciaux dont l'horaire ci-après:

Orchies, 13 h. 42; Somain-Douai, 13 h. 48; Genech, 13 h. 54; Cobieux, 13 h. 57; Cysoing, 14 h. 02; Bouvines, 14 h. 08; Gruson, 14 h. 13; Anstaing, 14 h. 17; Tressin, 14 h. 21; Ascq, 14 h. 27.

Tourcoing, 14 h.; La Crétinier, 14 h. 05; Le Laboureur, 14 h. 08; Roubaix-Wattrelos, 14 h. 11; Lannoy, 14 h. 17; Hem, 14 h. 25; Forest, 14 h. 29; Ascq, 14 h. 35.

Au retour, le train spécial vers Lannoy et Tourcoing quittera Ascq à 18 h. 33.

Le train spécial vers Cysoing-Orchies quittera Ascq à 18 h. 54.

Voici par ailleurs les trains réguliers permettant aux pèlerins d'arriver à Ascq:

Direction Lille-Ascq et vice-versa. — Départ de Lille : 8 h. 10, 10 h. 46, 12 h. 13 h. 09, 14 h. 10 ; arrivée à Ascq : 8 h. 21, 11 h. 04, 12 h. 16, 13 h. 30, 14 h. 20. — Départ d'Ascq : 17 h. 33, 17 h. 57 19 h. 34 19 h 49, 20 h. 45, 21 h. 04 21 h. 40 ; arrivée à Lille: 17 h. 52, 18 h. 09, 19 h. 51, 20 h. 21 h. 02, 21 h. 15 21 h. 56.

Le train de 14 h. 10 au départ de Lille sera dédoublé au besoin.

Direction Ascq-Baisieux et vice-versa. — Départ de Tourcoing : 7 h. 24, 12 h. 22 ; arrivée à Ascq : 8 h. 02, 12 h.52. — Départ d'Ascq : 18 h. 47 ; arrivée à Tourcoing : 19 h 26.

Direction Ascq-Baisieux et vice-versa. — Départ de Baisieux: 7 h. 01, 8 h. 59, 10 h. 33, 14 h. 33 ; arrivée à Asq : 7 h. 26, 9 h. 19, 11 h. 05, 14 h. 40. — Départ d'Ascq : 17 h. 45, 18 h. 59, 21 h. 16 ; arrivée à Baisieux : 17 h. 53, 19 h. 07, 21 h. 24.

Direction Ascq-Cysoing et vice-versa. — Départ de Cysoing : 7 h. 13, 12 h. 49 ; arrivée à Ascq : 7 h. 32, 13 h. 06. — Départ d'Ascq: 18 h. 04, 19 h. 53 ; arrivée à Cysoing : 18 h. 28, 20 h. 12.

En dehors des horaires ci-dessus, des services d'autocars feront constamment la navette entre Lille et Ascq.

De plus, les tramways G et T (départ de Lille-gare) conduisent jusque Hellemmes, à une demi-heure à pied d'Ascq.

Les personnes empruntant le tramway Leers-Lille doivent descendre à l'arrêt d'Annappes, à une demi-heure à pied d'Ascq.

UN TRAFIQUANT DE STUPÉFIANTS EST ARRÊTÉ A DUNKERQUE

La police a arrêté en gare de Dunkerque un individu de nationalité grecque, nommé Alexandros, qui transportait dans deux valises 55 kilos d'opium.

LA BATAILLE DE COMINES

Narcisse et Henri Vivez sont placés sous mandat de dépôt

On sait que, dans la nuit de dimanche, Narcisse Vivez, 58 ans et son fils Henri 28 ans, domicilié cité Delattre, à Comines, cherchèrent querelle au café du Grand Parc, avenue de Versailles à un paisible consommateur, M. Ernest Delvecque, habitant route de Sainte-Marguerite, et le rouèrent de coups après avoir frappé d'un coup de couteau à l'omoplate.

M. Guérin, commissaire de police qui intervenait fut également frappé et finalement les gardes-champêtres arrêtèrent les deux individus. Narcisse et Henri Vivez qui avaient été déférés au Parquet de Lille ont été interrogés mardi par M. Glorian, juge d'instruction qui les a placé sous mandat de dépôt.

L'inauguration du Mémorial de la 41e division britannique de Flers (Somme)

A l'occasion de l'inauguration du monument de la 41me Division britannique à Flers (Somme) une importante délégation composée des représentants des différentes unités de la 41me Division, conduite par le général F. Lushington et le général Lawford, arrivera à Lille le samedi 14 mai dans la matinée.

Le programme de cette importante manifestation est le suivant: samedi: matinée, visite de Lille, dépôt d'une gerbe au monument Louise de Bettignies; après-midi: visite d'Armentières, Mémorial de Ploegsteert, le Bizet. A 17 h. 30: réception à la Mairie de Lille.

A l'issue de cette réception, dépôt d'une gerbe aux monuments aux Morts et des Fusillés lillois.

LA NOMINATION des délégués sénatoriaux

Les Conseils municipaux des communes de la région se sont réunis lundi soir à l'effet de nommer les délégués sénatoriaux qui participeront au scrutin du 12 juin pour l'élection d'un sénateur du Nord, en remplacement de M. Debierre, décédé.

Ont été désignés comme délégués sénatoriaux:

A ROUBAIX

Titulaires : MM. Emile Lorthiois, Gustave Bataille, Henri Bracq, Charles Debradander, Alfred Delforge, Edouard Demeyer, Henri Cordeau, Gaston Duburq, Georges Dhont, Alfred Gatride, Omer Lamarcq, Henri Lefebvre, César Leman, Léon-Jules Leman, Alfred Lerouge, Charles Mangin, Laurent Meirhaeghe, Paul Nys, Kléber Sory, Fleurus Vanherpe, Louis Dumont, Théodore Vanovermeir, Henri Verbeurgt.

Suppléants : MM. Charles Boudin, Arthur Chrétien, Jules Dubolpaire, Henri Gousen, Victor Prero.

A Croix

Titulaires : MM. Montois, Lhotellerie, Hairion, Carlier, Louveau, Bailleux, Parent, Oosterlinck, Duc, Vansinghel, Lepoutre, Dejonghe.

Suppléants : MM. Plouy, Delaunoy, Vandenas.

A Wasquehal

Titulaires: MM. H. Destailleur, Delefolly, Donte, Bernard, Duforest, Delbarre, Honoré, Deuwille, Duquesne.

Suppléants: MM. Lesaffre, Marquilly.

A Wattrelos

Titulaires. — MM. Florimond Lecomte, Jules Delainquière, Paul Lamarque, Louis Dernier, Théophile Delannoy, René Vanhuffel, Léon Carpentier, Florimond Vreck, César Deldalle, Jules Cavez, Raphaël Impens, Charles Steux.

Suppléants. — MM. Jules Lerouge, Georges Dathoit, Oscar Windels.

A Lannoy

Titulaires : MM. S. Dulardin, Florin Béremieux.

Suppléant : M. Jean Bury.

A Touffiers

Titulaires. — MM. Jules Wartel, André Verdier, Maurice Echerin.

Suppléant. — M. Marcel Deroubaix.

A Lys

Titulaires. — MM. Jules Liagre, Louis Dewels, Pierre Jouneau, Alphonse Bataille, Henri Vancoppenolle, Jules Leroy, Henri Denis, J. B. Carrette, Henri Heumel.

Suppléants. — MM. Charles Bauer, Alexandre Lefebvre.

A Hem

Titulaires. — MM. Emile Delmet, Jules Béghin, Jules Delesalle, Oscar Ganquié, Jean Dujardin, Auguste Hennebel, Jean Leplat, Jules De Smet, Auguste Devos.

Suppléants. — MM. Léon Goube, Jules Rousse.

A Leers

Titulaires. — MM. Jules Hespel, Henri Dubus, Désiré Delbroucq, Alfred Echevin, Ferdinand Thieffry, Emile Fournié, Henri Thieffry, Albert Bataille, Georges Messien.

Suppléants. — MM. J. Cattez, V. Fromentin.

A Ascq

Titulaires: MM. Tourmentraux, Breuvart, Clayes, Tricoit, Longuépée, Roussseau.

Suppléants: MM. Hennebelle, Mollier.

A Chéreng

Titulaires: MM. Pierre Lepers, Henri Deffrennes, Oscar Béarez.

Suppléant: M. J.-M. Deffrenne.

A Annappes

Titulaires: MM. Frédéric Descamps, Henri Choquel, Raymond Benoit, Charles Chuffart, Julien Bailleul, Léon Dubus.

Suppléants: MM. Almable Agache, Oscar Leplat.

A Sailly

Titulaires : MM. Gervais Deschamps, Etienne Leuridan.

Suppléant : M. Paul Willocq.

A Forest

Titulaires : MM. Jules Masquelier, Gaston Poliet.

Suppléant : M. Emile Lauridant.

A Baisieux

Titulaires : MM. Arsène Pichon, Rémi Leblon, Lucien Bonnel.

Suppléant : M. Gaston Leclercq.

A Willems

Titulaires : MM. J.-B. Marescaux, Louis Clermont, Lidvin Vandercolle.

Suppléant : M. Louis Lequenne.

A Cysoing

Titulaires: MM. René Ladreyt, Henri Bradefer, Firmin Delourme, Charles Descatoire, Ferdinand Dumoulin, René Bertincourt.

Suppléants: MM. Louis Degand, Denis Foulain.

A Bouvines

Titulaires: MM. Arsène Brocart, Léon Delemarle.

Suppléant: M. Paul Watteau.

A TOURCOING

Titulaires: MM. Julesd Arenams, Jules Brassart, Pierre Castelain, Pierre Deborgher, Jean Deconinck, Louis Defoerri, Julien Delannoy, Maurice Jocstens, Henri Labalette, Henri Lefebvre, Achille Mayer, Emile Michelly, Arthur Nys, Louis Paris, Alexis Paray, Jules Parsy, Maxime Prot, Henri Robert, Edmond Salembien, Fortuné Scritte, Arthur Vandenbroucke, Alexandre Vandermarlière, Jules Vanhoutte, Amand Wagnon.

Suppléants: MM. Théodore Deamettre, Omer Martin, Désiré Parsy, Joseph Picavet, Georges Vandorne.

A Mouvaux

Titulaires: MM. Charles Surmont, Albert Boudewyn, Henri Beauquart, Paul Durieux, Désiré Dumortier, Alfred Breyer, Arthur Van Ommeslaeghe, Jules Marescaux, Ernest Morel.

Suppléants: MM. Jules Lecroard, Edouard Leplat.

A Marcq-en-Barœul

Titulaires: MM. Albert Bailly, Achille Tahon, Gustave Bailleul, François Descamps, Eugène Borne, Léon Mobelus, Auguste Terrain, Agapit Vanhamme, Albert Rousselle, Louis Lässi, Henri Druelle, Emile Leblan.

Suppléants: MM. Georges Sonane, Fernand Sori, Albert Delepierre.

A Neuville-en-Ferrain

Titulaires: MM. Camille Deemettre, Pierre Hespiel, Henri Petit, Pierre Leclercq, Hippolyte Dewood, Albert Favelz, Narcisse Dalepierre, Jules Frelier, Julien Vancorselis.

Suppléants: MM. Augustin Tranet et Adolphe Castelain.

A Halluin

Titulaires : MM. Gustave Demettre, Pierre-Jean Verkinder, Gilbert Declercq, Etienne Vantomme, Henri Lombaere, Charles Dereux, Julien Destailleurs, Michel Dessenux, Emile Bouteen, Gustave Casier, J.-B. Casier, Joseph Mignon.

Suppléants : MM. Gustave Cornette, Oscar Verkinder, Isidore Tesse.

A Roncq

Titulaires : MM. Ferdinand François, Fernand Desbucquois, Edouard Leroy, Pierre Desbouvries, J.-B. Denève, Louis Lapère, Gaston Lebrun, Clément Detemmerman, Emile Decottignies.

Suppléants : MM. Charles Charles Catteau, Arsène Destailleurs.

A Linselles

Titulaires : MM. Désiré Desmarécaux, Paul Lemaire, Eugène Leuridan, Henri Lefebvre, Albert Fremot, Liboire Lefebvre, Julien Dumortier, Emile Bouhry, Arthur Grave.

Suppléants : Alphonse Mortier, Maurice Vantorre.

A Bousbecque

Titulaires. — MM. Jean Dalle, Joseph Lecomte, Léon Catteau, Charles Delannoy, Antoine Vandebeulque et Paul Paux.

Suppléants. — MM. Antoine Dalle-Lesaffre et Léon Hazebroucq.

A Bondues

Titulaires. — MM. Mulies, Victor Gulbert, Emile Lernould, Jules Desmedt, Paul Gadenne, Alphonse Marécaux.

La nomination des délégués suppléants aura lieu. Une autre réunion aura lieu jeudi 26 h., à cet effet.

A Quesnoy-sur-Deûle

Titulaires : MM. Maurice Dervaux, Charles Lehoucq, Emile Gaquière, Michel Cerisier, Jean Sigies, Louis Leroy, Jules Crépel, Auguste Vienne, Ernest Callewaert.

Suppléants : MM. Paul Dujardin, Auguste Leroy.

A Comines

Titulaires : MM. Fidèle Beughe, Gabriel Bouchez, Jules Schoutteten, Désiré Grumpont, Léon Ravau, Augustin Roussel, Achille Legrand, Séraphin Hesse, Emile Debaene.

Suppléants: MM. Maurice Delporte, Georges Leroy.

A Wervicq-Sud

Titulaires: MM. Emile Dal, Jules Delsaney, Léon Cuvelier.

Suppléant: M. Henri Uytterhoeven.

A Deûlémont

Titulaires: MM. Pierre Dillies, Georges Horent, Alphonse Vandermersch.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 11 mai :

Aujourd'hui, saint Mamert; demain, saint Achille.

Soleil : Lever, 5 h. 17; coucher, 20 h. 13.

Lune : Nouvelle du 5, premier quartier le 13 mai.

Bulletin météorologique pour la journée du 11 mai (Région Nord) : Amélioration; ciel brumeux, trois quarts couvert avec éclaircies; vents Sud-Ouest, 4 à 6 mètres; température nocturne stationnaire; maximum en hausse de 2 à 4° sur la veille.

Caisse d'Epargne : de 9 à 11 h. et de 14 à 15 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., au Groupe d'Ecoles Linné (entrée par la rue Ingres prolongée); de 14 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

LES SAINTS DE GLACE

Voici qu'au moment même où l'on pensait reprocher à saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais de justifier le dicton populaire, les trois saints de glace, sentent fondre l'injuste soupçon qui pesait sur eux, sous la caresse tant attendue des chauds rayons du soleil.

Si tout jusqu'ici semblait faire craindre les dernières offensives d'un froid hors de saison, avouons que la seule journée de mardi a, d'un coup, dissipé cette anxiété. Hier, en effet, le beau temps a été salué avec satisfaction, par tous ceux qui, la veille encore, se plaignaient de sentir souffler en rafales un vent froid, annonciateur de trop fréquentes gibouées, comme si la saison défunte voulait encore empiéter sur la part trop courte réservée au Printemps. La saison que nous vivons fort à faire pour effacer la mauvaise impression de ces derniers mois.

Il est vrai que l'on perd vite le souvenir des jours tristes, qu'un rayon de soleil suffit à chasser.

Et l'on peut encore supputer les chances plus grandes que laissera à l'été un début aussi malencontreux.

D'ailleurs, au siècle de la vitesse, les saisons elles-mêmes ont gagné le droit de refaire très vite le terrain perdu.

BUVEZ la PERLE Blonde Meyerbeer 5c5.
28290

LA DERNIÈRE RÉUNION DU COMITÉ WEERTS

Un prix annuel qui perpétuera le souvenir du Maître sera créé avec le reliquat de la souscription

Il y a quatre ans, se formait à Roubaix un Comité qui se donna pour but d'élever à notre illustre et regretté concitoyen, le maître J.-J. Weerts, un monument digne de son talent pour perpétuer sa mémoire. Un important mouvement se dessina aussitôt. Le Comité se mit à l'œuvre. De partout, les concours affluèrent. Une souscription fut lancée. L'idée fit son chemin, rencontrant dans tous les milieux l'accueil le plus sympathique et à la fin de l'année dernière, le monument était achevé et inauguré.

Il se dresse maintenant à l'entrée du parc Barbieux. Témoignage éloquent de la reconnaissance des Roubaisiens envers celui qui porta si haut, dans le domaine de l'art, le renom de sa petite patrie; il constitue en même temps, une parure délicate donc notre ville peut s'enorgueillir. Les organisateurs peuvent être fiers de l'œuvre qu'ils ont menée jusqu'au succès.

Pour la dernière fois, les membres du Comité Weerts se sont réunis mardi dans la salle de réunions du « Journal de Roubaix ». M. Louis Toulemonde, président du Tribunal de commerce, vice-président du Comité, présidait la réunion. On remarquait autour de lui, MM. Fernand Carcasimo, président de la Chambre de commerce; Georges Motte, président honoraire de cette Compagnie, et vice-président du Comité; MM. Chalewé, directeur de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles; Maurice Dubrulle, trésorier du Comité; Florquin, secrétaire général; François Bousquet, directeur du Conservatoire de musique; Willem, vice-président de la Grande Harmonie; Gaston Sabbe, vice-président de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale des arts et industries textiles; Jean Selle, président du Choral N